

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUILLET 2021**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 26 juillet 2021 à 17 h 30, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, sous la présidence du maire Marc-André Plante et à laquelle étaient présents via visioconférence et en présentiel, les conseillères et les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Caroline Desbiens
Nathalie Bellavance	Simon Paquin
Dany St-Pierre	Robert Morin
Réal Leclerc	Nathalie Ricard
Serge Gagnon	Jacques Demers
Éric Fortin	Robert Brisebois
Yan Maisonneuve	Marc-André Michaud

formant quorum.

Le conseiller monsieur Robert Morin a assisté à la séance en présentiel.

Étaient absents la conseillère madame Nathalie Lepage et le conseiller monsieur André Fontaine.

Étaient également présents monsieur Sylvain Dufresne, directeur général adjoint - services de proximité, monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint - développement durable, et Me Nathalie Bohémier, assistante-greffière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 493-07-2021

**PROPOSÉE PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉE PAR : Dany St-Pierre**

QUE la séance soit ouverte à 17 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO : 494-07-2021

**PROPOSÉE PAR : Simon Paquin
APPUYÉE PAR : Serge Gagnon**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. DIRECTION GÉNÉRALE – GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLUTION NO. : 495-07-2021

ATTENDU l'Arrêté numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021;

ATTENDU la recommandation CE-2021-806-REC du comité exécutif extraordinaire du 26 juillet 2021;

**Il est, par conséquent, PROPOSÉ PAR Caroline Desbiens
APPUYÉ PAR Éric Fortin**

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne amende la résolution 433-07-2021 du 5 juillet 2021 pour reporter la date du scrutin référendaire concernant le règlement numéro 1001-322, *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin de créer les zones 9364-06, 9364-07, 9364-16, 9364-17, 9364-37, 9364-46, 9364-56 et 9364-57 pour le secteur Les Jardins d'Angora, phase 2*, au dimanche 12 septembre 2021.

QUE le processus référendaire se déroulera selon les dispositions encadrant la procédure référendaire de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2), telle que modifiée par le *Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID 19* (2021 G.O. 2, 2111B), avec les adaptations nécessaires, le tout conformément à l'Arrêté numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le lundi 23 août 2021, à 19 heures.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 496-07-2021

**PROPOSÉE PAR : Jacques Demers
APPUYÉE PAR : Nathalie Ricard**

QUE la séance soit et est levée à 17 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffier
